

## 5.2 Localisation cadastrale

**DÉPARTEMENT :** DEUX-SEVRES  
**COMMUNE :** GERMOND-ROUVRE  
**LIEU-DIT :** « la Pleige »  
**SECTION :** A

Les tableaux suivants précisent les parcelles actuellement autorisées et les parcelles qui viendront compléter l'autorisation en cours de manière à homogénéiser toute l'emprise occupée.

**Tableau 2.: Parcelles visées dans l'autorisation en cours**

Section	Parcelle	Superficie (m <sup>2</sup> )	Occupation actuelle	Occupation future
A	14	4 335	Ancienne extraction pour partie remblayée	Zone remblayée
	16	1 353	Piste interne et talus	Maintenue en l'état
	17	1 943	Piste interne et talus	Maintenue en l'état
	25	7 590	Carreau de l'ancienne extraction	Zone remblayée
	327	2 312	Talus zone de transit	Maintenue en l'état
	342	6 874	Ancienne extraction en cours de remblaiement	Zone remblayée
	343	623	Ancienne extraction en cours de remblaiement	Zone remblayée
	345	873	Ancienne extraction et délaissé	Délaissé et zone remblayée
	348	593	Ancienne extraction	Zone remblayée
	355	51	Délaissé périphérique	Maintenue en l'état (merlon)
	357	898	Ancienne extraction	Zone remblayée
	358	2 974	Ancienne extraction et bassin de rétention	Zone remblayée
	361	2 587	Annexe entrée du site	Maintenue en l'état
363	6 096	Entrée du site, local administratif et stockage de bois	Maintenue en l'état	
<b>TOTAL</b>		<b>69 102</b>		

La parcelle A 36 d'une capacité totale de 17 000 m<sup>2</sup>, visée dans le dossier initial, n'est pas concernée par la présente demande.

**Tableau 3.: Parcelles concernées par l'aire de transit**

Section	Parcelle	Superficie (m <sup>2</sup> )	Occupation actuelle	Occupation future
A	198	10 350	Aire de transit de matériaux inertes	Maintenue en l'état
	328	7 180	Aire de transit de matériaux inertes	Maintenue en l'état
	329	10 152	Aire de transit de matériaux inertes	Maintenue en l'état
<b>TOTAL</b>		<b>27 682</b>		

Parcelle complémentaire à intégrer pour régularisation.

Section	Parcelle	Superficie (m <sup>2</sup> )	Occupation actuelle	Occupation future
A	341	7 596	Zone en cours de remblaiement	Zone remblayée
<b>TOTAL</b>		<b>7 596</b>		

**Tableau 4.: Récapitulatif des parcelles concernées par le dossier**

Foncier	Surface concernée (m <sup>2</sup> )
Parcelles figurant dans l'arrêté en cours du 03/12/2007	<b>69 102</b>
Parcelles visées par la station de transit de matériaux inertes	<b>27 682</b>
Parcelle complémentaire à intégrer à l'emprise	<b>7 596</b>
<b>TOTAL DE L'EMPRISE CONCERNEE PAR LE DOSSIER</b>	<b>104 380</b>

↳ Les parcelles concernées figurent sur le plan dit des abords ci-après (Cf. figure 3).

### 5.3 Maitrise foncière

↳ Les parcelles concernées sont toute propriété de l'entreprise BONNEAU. Une attestation de propriété est fournie en annexe (Cf. annexe 3).

Figure 3: Plan des abords

